



Mairie

☎ 02.96.25.40.03

Fax. 02.96.25.48.02

Mail : mairielamotte22@orange.fr

Site : www.lamotte22.com

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h/13h30/17h et samedi 8h30/12h.

Contacts Maire et Adjointes :

Guilleret Jean Pierre : sur rendez-vous

Tachon Gilbert ☎02.96.25.45.67

Etienne Guy ☎02.96.25.46.38

Jambin Robert : ☎ 02.96.25.41.57

Malestroit Sylvie ☎02.96.25.46.99

Gicquel Paulette ☎02.96.25.49.97

Ecoles

Ecole Publique ☎ 02.96.25.45.74

Ecole Privée ☎ 02.96.25.41.25

<http://www.nddlamotte.fr>

Accueil périscolaire ☎ 02.96.25.43.16

ALSH ☎ 02.96.25.43.16

☎ 02.96.25.45.76	Bibliothèque	Cybercommune
Mardi	16h45/17h45	19h15/20h45 avec animateur
Mercredi	14h/18h30	
Vendredi	16h45/17h45	
Samedi	10h/12h	

Médecin

Dr Le Talec « La Pie » ☎ 02.96.25.40.01

Pharmacie ☎ 02.96.25.40.07

Pierre et Petit « 18 rue Croix Montfort »

Lundi - vendredi : 9h/12h15 et 14h30/19h.

Samedi : 9h/12h30 et 14h/17h

Cabinet infirmier ☎ 06.42.36.12.81

Aide à domicile ☎ 02.96.25.40.03

Foyer Roger Jouan ☎ 02.56.41.35.00

La poste : ☎ 02.96.25.47.25

Du mardi au vendredi : 14h/16h40

1 samedi/2 (semaine impaire) : 9h20/12h

Trans'Cidéral : Fonctionne du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h à 19 h, soit 6 jours sur 7 hors jours férié.

☎ 0 810 22 22 22 (N° Azur)

Cidéral : www.cideral.com

☎ 02.96.66.09.09

DATES À RETENIR

03/12 : Téléthon

04/12 : Arbre de Noël – Ecole
Notre Dame de Lourdes

17/12 : Arbre de Noël & Courses
pédestres – Comité des
Fêtes.

BULLETIN MUNICIPAL

N° 25

Du 2 au 15 décembre



INFORMATIONS MUNICIPALES

MENUS DU RESTAURANT SCOLAIRE :



Lundi 5 décembre : Œufs au thon, tagliatelles carbonara, cocktail de fruits

– **Mardi 6 décembre :** **Potage**, moussaka (bœuf d'origine française), salade verte, fromage, fruit

– **Jeudi 8 décembre :** Concombre à la crème, merguez, **boullgour tomates**, flan nappé caramel

– **Vendredi 9 décembre :** Salade de surimi, dos de colin dieppoise, **légumes bios**, crème dessert.

Lundi 12 décembre : Salade de maïs, blanquette de veau, **légumes de saison**, novly

– **Mardi 13 décembre :** Céleri rémoulade, émincé de porc, **lentilles paysannes**, œuf au lait

– **Jeudi 15 décembre :** Taboulé frais, poulet basquaise, frites, salade verte, fruit

– **Vendredi 16 décembre :** Toast mousse de canard, pavé de saumon sauce hollandaise, crumble de légumes bio, fromage, sundae chocolat. (**Produits bios**).

COMMUNIQUÉ DU PRÉFET DES CÔTES D'ARMOR :

Gestion de la ressource en eau dans le département des Côtes d'Armor



En raison du déficit pluviométrique, le Préfet des Côtes d'Armor appelle l'ensemble des usagers (particuliers, collectivités, artisans, industriels, agriculteurs) à veiller à une utilisation économe de l'eau potable et à lutter contre le gaspillage.

Les mesures à adopter sont simples : s'assurer de la fermeture effective notamment des robinets, éviter ou limiter au strict nécessaire les arrosages, limiter les lavages, notamment des véhicules ou des bateaux, privilégier lorsque l'on en dispose l'utilisation des ressources en eau privées pour des usages ne nécessitant pas une eau potable.

Dans l'immédiat, il n'est pas jugé utile de prendre des mesures réglementaires de restriction d'utilisation de l'eau potable dans la mesure où, grâce à l'existence de 3 barrages départementaux et de l'interconnexion des réseaux, les volumes actuellement mobilisables permettent de faire face aux besoins pour une durée d'environ deux mois. Cependant l'évolution de la situation nécessite de faire preuve d'une grande vigilance de la part de tous les usagers. Elle fait l'objet d'un suivi renforcé de la part des services de l'Etat, du Conseil Général et du syndicat départemental d'alimentation en eau potable. Des mesures de restriction pourraient être décidées si cette situation exceptionnelle se prolongeait.

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES :

Les électeurs ayant **changé de commune** doivent demander leur inscription sur la liste électorale. Les **jeunes qui auront 18 ans** au plus tard le 28 février 2012 doivent prendre contact avec leur mairie, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office. Les ressortissants des autres États membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue notamment des élections européennes. Les électeurs ayant **changé de domicile à l'intérieur de la commune** sont invités à indiquer leur nouvelle adresse pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés.

Toutes ces démarches doivent être faites, en mairie, au plus tard

Le samedi 31/12/11 à 12 h (article R5 du Code Electoral).

Pour toute inscription, il est indispensable de fournir un **justificatif d'identité et de domicile.**



INFORMATIONS MUNICIPALES



Accueil de loisirs intercommunal NOËL

du lundi 19 décembre
au vendredi 30 décembre 2011
Rue Pasteur à LOUDEAC

1/ Retrait des dossiers d'inscription à l'accueil de la CIDERAL du 1er au 24 novembre.

2/ Dépôt des dossiers et inscriptions définitives à la ludothèque de la CIDERAL :

- Le vendredi 25 novembre de 17h à 19h.
- Le samedi 26 novembre de 9h30 à 12h.

(Pièces à fournir : Carnet de Santé et attestation d'Assurance Responsabilité Civile)

Renseignements : CIAS
Service Petite Enfance
02 96 66 09 09



BIBLIOTHÈQUE :

Venez découvrir les nouveaux romans adultes, les mangas, les albums et les revues pour enfants. La bibliothèque possède un fonds de plus de 3 400 livres dans des domaines variés.

L'abonnement annuel de 2 € vous permet d'emprunter revues, livres, CD, DVD, CRrom.

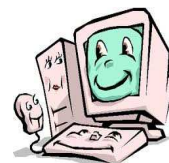
AIDE AUX DEVOIRS ET À LA RÉDACTION DE DOCUMENTS :



Aide au travail scolaire pour **les élèves en difficulté ; aide à la rédaction de rapport de stage... Le mercredi entre 16 h et 18 h, sur inscription** aux heures d'ouverture de la bibliothèque. ☎ 02.96.25.45.76.

CYBERCOMMUNE : l'espace cybercommune vous offre :

- un accès aux ordinateurs pour vous familiariser avec les technologies de l'information et de la communication
- un accès à internet (recherche, e-mail, jeux...)
- l'impression de documents si nécessaire
- des initiations à l'informatique
- conseil auprès d'animateurs
- ... et tout cela est **GRATUIT**



MATINÉE D'ÉVEIL : La prochaine matinée d'éveil se déroulera au refuge des P'tits loups, rue du Grand Chêne, le **09 décembre, de 9 h 30 à 11 h 30**. Ces matinées d'éveil sont libres & gratuites pour les assistantes maternelles, parents, grands-parents accompagnés de leurs enfants.

REDEVANCE ORDURES MENAGERES

Nouveaux arrivants : Les nouveaux arrivants sur le territoire de la CIDERAL sont invités à contacter le service afin de compléter une fiche de renseignements. Cette dernière permet d'éviter une facturation d'office lorsque la composition du foyer n'est pas connue.

Paiement de la redevance Ordures Ménagères : Les chèques sont à libeller à l'ordre du Trésor Public et les paiements sont à envoyer à la Trésorerie de LOUDEAC, « 4, Rue St Yves » - 22600 LOUDEAC.

Les personnes intéressées par le prélèvement automatique (prélèvement une fois ou trimestriel) peuvent contacter la CIDERAL afin d'obtenir une demande de prélèvement à compléter. Rappel des prélèvements trimestriels (mars, juin, septembre et décembre). Les factures à régler au comptant sont à acquitter en mars de chaque année.

Avis aux propriétaires de logements locatifs. Afin de mettre à jour les fichiers, il est demandé à tous les propriétaires de logements locatifs de se mettre en contact avec la CIDERAL, afin de fournir la liste de leurs locataires ou de déclarer tous les changements (déménagements et arrivées).

Changements ou modifications : Tous les changements ou modifications (propriétaire, composition du foyer, nom, adresse...) doivent être notifiés à la CIDERAL.

Cas des enfants « étudiants » : afin de modifier la composition du foyer, vous devez adresser à la CIDERAL un courrier précisant les nom, prénom de la personne qui a quitté le foyer, sa date de départ, sa nouvelle adresse et joindre un justificatif de son logement (copie du bail, quittance de loyer...).

Toutes ces informations sont à communiquer, par écrit, à la CIDERAL – Service de la Redevance Ordures Ménagères – 4&6 Bd de la Gare – BP 246 – 22602 LOUDEAC Cedex.

Pour tous renseignements téléphoniques concernant la redevance : ☎ 02.96.66.14.60

Email : n.boscher@cideral.fr

LA DEMARCHE ECOWATT : Pourquoi EcoWatt ? Seulement 8% de l'électricité consommée par les citoyens bretons est produite en Bretagne. La région est une véritable péninsule électrique. Lors des pics de consommation en hiver, les risques de saturation du réseau et de rupture d'alimentation électrique sont réels. La démarche EcoWatt a pour enjeu de vous sensibiliser, vous, citoyens bretons, à cette situation énergétique et de vous inciter à procéder aux bons gestes « énergie » pour apprendre à modérer votre consommation d'électricité. C'est pour cette raison que tout l'éclairage public est éteint à LA MOTTE lors des périodes de grand froid (alerte Ecowatt). Vous aussi, devenez EcoW'acteur ! RDV sur www.ecowatt-bretagne.fr inscrivez-vous pour recevoir gratuitement les alertes EcoWatt et découvrir tous les bons gestes « énergie ».

OFFRE D'EMPLOI : La commune recrute un agent contractuel à temps non complet (28 H/semaine) pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2012. Cet emploi pourra éventuellement être pérennisé. Le temps de travail sera réparti entre l'école, l'accueil périscolaire, la cantine, le Centre de loisirs sans hébergement et l'entretien de locaux (salles, mairie, sanitaires, ...). Titulaire d'un BAFA (obligatoire) et si possible d'un CAP « petite enfance », vous pouvez adresser votre candidature (lettre de motivation + CV) en mairie pour le 24 décembre.



PETITES ANNONCES

À VENDRE : ☞ Cidre doux à la bouteille ou ½ barrique petit prix. ☎ 02.96.25.41.65/06.72.33.75.28. ☞ 2 canapés (vert et jaune, 3 et 2 places) 300 € les 2. ☎ 02.96.25.47.14. ☞ Une table en merisier massif style Louis Philippe de forme circulaire, diamètre 1,20 qui prend une forme ovale avec 2 allonges possibles de 39,5 cm chacune et 1 allonge supplémentaire fabriquée de 1,5 m (largeur maximale possible : 3,47 m) + 6 chaises avec assise en tissu – Prix 650 €. ☎ 06.73.65.56.73. ☞ 1 canapé d'angle 6 places, tissu vert avec méridienne – Prix 550 € à débattre. ☎ 02.96.25.48.35.

À LOUER : ☞ T4 duplex, récent, dans centre bourg, proximité des écoles comprenant 1^{er} niveau cuisine/séjour, chambre, WC, rangement ; 2^{ème} niveau : 2 chambres, salle de bain avec baignoire, WC, mezzanine. Parking privé – loyer : 453.84 € – pas de charges communes. ☎ 02.96.25.40.03. ☞ Longère T5 à Plouguenast, cuisine ouverte sur séjour, 2 salles de bains, 2 WC, 5 chambres, garage, pelouse, chauffage géothermie, classe B et A. Libre au 1^{er} janvier 2012. ☎ 06.45.36.03.98. ☞ Maison plain-pied neuve, comprenant 1 cuisine aménagée, salle à manger, salon, salle de bains, WC, 3 chambres, 1 garage avec grenier et 1 terrasse. Proche de tous commerces et disponible au 1^{er} février 2012. ☎ 02 96 25 43 39." ☞ Appartement F3, bourg de LA MOTTE avec parking DPE-B, 360 € libre de suite. ☎ 02.96.25.40.77/06.73.07.33.84. ☞ Maison F3 en campagne, 60 m² avec sous sol + terrain. Libre en février. ☎ 02.96.25.43.90.

DIVERS : ☞ Recherche gravats ou remblai (remorque à disposition). ☎ 06.80.93.61.15/02.96.66.47.37.

Calendrier 2012 du SYMEOL : Le SyMEOL, Syndicat Mixte Environnement de l'Oust et du Lié, est une structure publique créée en 2008 par 8 communautés de communes. Son objectif est l'amélioration de la qualité de l'eau sur les bassins versants de l'Oust amont et du Lié.

Cet objectif central s'articule alors entre actions d'aménagement de la rivière, du bocage, et actions de sensibilisation et d'accompagnement vers des pratiques environnementales respectueuses. Ces actions sont conduites en partenariat avec les agriculteurs, les élus, les agents communaux, les particuliers, les enfants, les associations...

Au cours de l'année 2011, le SyMEOL a élaboré un document de communication sous la forme d'un calendrier pour l'année 2012, qui invite le lecteur à découvrir ou redécouvrir son environnement proche et les actions du SyMEOL. Il vise également à valoriser les efforts de chacun pour en améliorer la qualité.

Tout au long de l'année, semaine après semaine, découvrez un thème et 2 brèves autour du jardin, des travaux des champs, du bocage, de la faune, de la flore...

Les élus du SyMEOL ont souhaité rendre accessible ce calendrier au plus grand nombre à 3 € l'exemplaire.

Pour se le procurer :

- le site Internet du SyMEOL : www.symeol.fr rubrique « contact » (pour commande)
- aux points relais : Pays Touristique Centre Bretagne, Maison des Toiles, Stand du CAC Sud 22 – Marc Le Bris sur les marchés de Noël

NOËL APPROCHE ...

L'association des parents d'élèves de l'Ecole Publique vous propose une vente de sapins de Noël à prendre à l'école le **Vendredi 09 décembre** à partir de 17 heures. Cette vente servira à financer les projets réalisés au cours de l'année de nos enfants.

D'autre part, nous proposons cette année un marché de Noël qui se déroulera ce vendredi 9 décembre dans la cour de l'école. Vous pourrez y découvrir des artistes locaux (sculpteur sur bois, portraitiste, écrivain conteur) des producteurs de fromage de chèvre, de miel et des exposants de bijoux, de scrapbooking, etc.

Les personnes intéressées par l'achat d'un sapin (produit sur la commune) peuvent prendre contact avec un parent d'élèves de leur entourage ou contacter le 02 96 25 43 39 avant le samedi 3 décembre.

Tarifs : Sapin ABIES GRANDIS taille 100/150 : 10 euros
Sapin ABIES GRANDIS taille 150/200 : 12 euros
Sapin NORDMANN taille 100/150 : 18 euros
Sapin NORDMANN taille 150/200 : 20 euros



Un vin chaud maison vous sera offert lors de votre visite sur le marché de Noël au moment de prendre votre sapin.

Nous vous remercions de votre participation et nous vous souhaitons de bonnes fêtes

BOULANGERIE PÂTISSERIE Valérie & Cédric GALLERNE : Le temps des fêtes arrive !

Valérie et Cédric vous proposent de découvrir leurs desserts de fête ; leurs divers pains spéciaux, ainsi que de nombreuses douceurs : chocolats, nougat, pâte de fruits...

Nous vous rappelons que la « Fournée » vous est proposée le mardi et le vendredi et le pain « viking » le samedi.

Pour vos commandes, des prospectus sont à votre disposition en magasin alors ne tardez pas !

Si vous le souhaitez la galette des rois sera disponible fin décembre.

Horaires de fêtes : ☞ Samedi 24 décembre de 7 h 30 à 18 h 30 en continu. ☞ Dimanche 25 décembre de 7 h 30 à 12 h 30.

☞ Samedi 31 décembre de 7 h 30 à 18 h en continu. ☞ Dimanche 1^{er} janvier : Fermé.

REMERCIEMENTS

✍ Lucien, ses enfants et petits enfants remercient toutes les personnes qui ont témoigné de leur soutien en leur envoyant un mot, une fleur ou par leur présence lors du départ tragique de Yvonne LE MOUËL.

ANIMATIONS / FÊTES



TÉLÉTHON 2011 :

REPAS TELETHON : Samedi 03 décembre, service de 19 h 30 à 22 h dans la salle Athéna. Possibilité de vente à emporter à 19 h précises.

Cartes en vente dans les commerces, tarifs : Adultes : 8 € ; Enfants : 3 €

ANIMATIONS et ACTIVITES des 03 et 04 décembre :

Afin de faciliter votre éventuelle participation aux différentes animations et activités proposées pendant le week-end Téléthon, veuillez vous reporter au tableau figurant dans le précédent bulletin vous indiquant les renseignements utiles. (Les jeux de cartes se dérouleront à la salle Athéna et non à la salle A)

De plus, un point d'accueil et d'informations sera installé le samedi 03 décembre à l'intérieur de la salle Athéna de La Motte. Une urne y sera placée pour recevoir vos dons directs à l'intention de l'AFM -Téléthon.

Téléthon La Motte

LE 03 DECEMBRE 2011

Concours de Boules

EN TRIPLETTES SUR 4 PARTIES AUX POINTS

AU JEU DE BOULES COMMUNAL

Prix et Coupes aux trois premières équipes.



Ouvert à tous

Engagement 5 € à partir de 13 h 30

FOULÉES DE NOËL : Samedi 17 Décembre 2011 - Remise des dossards à partir de 16 h 30 à la Salle Athéna -



Départ 18 h 30 - Engagements (6€) pour toutes catégories confondues (du cadet au centenaire) à faire parvenir chez Claude Beurel 2, rue Bel Air 22600 La Motte ☎ 02.96.25.46.80 ou jean-samson022@orange.fr
☎ 02.96.25.43.73 - licence ou certificat médical obligatoire. Parcours éclairé, 8000 mètres en 4 tours.

Coupe aux vainqueurs par catégories "lot par tirage au sort" Récompense à tous les arrivants. Remise des prix à la salle Athéna à 20 h suivie d'une soirée festive avec restauration.

MARCHE DE NOËL : Dimanche 18 décembre de 10 h à 18 h 30 - Gymnase champ de foire à LOUDEAC. Commerces ouverts en centre-ville les 17 et 18 décembre. Paniers garnis à gagner - Chasse au Trésor de 10 h à 13 h - Restauration sur place.

ACTIVITES SPORTIVES

FOOTBALL ASM : Dimanche 4 décembre : L'équipe A se déplace à Lamballe, délégué : Névo M. - L'équipe B se déplace à St Barnabé, délégué : Radenac B. - L'équipe C reçoit St Barnabé, délégué : Etienne J.
Dimanche 11 décembre : L'équipe A reçoit Plouguenast, délégué : Ballay P. - L'équipe B reçoit Hémonstoir, délégué : Jan B. - L'équipe C se déplace à Plouguenast, délégué : Olivro D.



ACM HAND : Le samedi 10 décembre: A 18h30, l'équipe 1 de ACM handball reçoit HBC Noyal Muzillac. A 20h, l'équipe 2 reçoit Bro Dreger HB. A 21h30, l'équipe des filles reçoit Pays de Broons. Les moins de 12 garçon, vont à Loudéac, pour 14h, contre AL Loudéac HB 1. Les moins de 14 fille vont à Plouagat pour 17h.

Le samedi 17 décembre: A 19h, 1er tour de la coupe de Bretagne, l'équipe 1 reçoit Pays de Broons. L'équipe moins de 12 garçon reçoit HBC Plérin 1.

PERMANENCES

Médecins et Pharmacies

Composez le 15

Cabinet Infirmier de La Motte

☎ 06.42.36.12.81

Ambulances

Hémonic Françoise & Michel

- « Bel Air » - LA MOTTE

Du lundi au vendredi (8 h - 20 h)

Taxi

Hémonic

- « Bel Air » - LA MOTTE

Pompiers

Centre de Secours

- PLOUGUENAST

C.L.I.C.

(Centre local d'information et coordination pour les personnes âgées) est ouvert de

9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 à la maison du développement 6, bd de la Gare à Loudéac

☎ 02.96.25.47.54

☎ 02.96.25.47.54

☎ 18

☎ 02.96.28.27.05

CIDERAL :

Accueil Logement. Permanences : Lundi au jeudi 10 h - 12 h / 14 h - 17 h le vendredi 10 h - 12 h / 14 h - 16 h.

Energies Demain. (votre partenaire pour l'amélioration et l'adaptation d'un logement) : 2^{ème} mercredi du mois de 14 h à 16 h à l'accueil logement et 4^{ème} mercredi du mois de 14 h à 16 h à Plémet.

ADIL. (Agence Départementale d'Information sur le Logement) : 1^{er} mardi du mois de 9 h à 12 h à l'accueil logement.

CAUE. (Conseil en architecture) : 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois de 9 h 30 à 12 h à la DDE de Loudéac et de 13 h 30 à 16 h (sur RDV au 02.96.66.09.09.) à la CIDERAL.

Conciliateur de justice

1^{er} et 3^{ème} mardi matin du mois, au Point d'Accès au Droit, 15 rue de Moncontour à Loudéac

☎ 02.96.25.01.42



4/6 bd de la Gare
B.P. 246
22602 Loudéac
Cedex